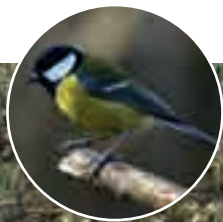


MÉSANGES



HABITAT NATUREL DE REPRODUCTION : cavités arboricoles dans les bois clairs, parcs et vergers, haies

RÉGIME ALIMENTAIRE : principalement **insectivore** (chenilles, papillons, coléoptères...)

COMMENT NOUS AIDENT-ELLES ?

Un couple de mésanges charbonnières peut capturer jusqu'à **500 chenilles/jour** et jusqu'à **18 000 insectes/couvée** (jusqu'à 3 couvées par an).

COMMENT LES AIDER ?

- Planter des arbres, conserver les arbres à cavité
- Limiter les insecticides pour préserver sa nourriture
- Poser des nichoirs pour favoriser sa nidification

CHAUVE-SOURIS



HABITAT NATUREL : cavités arboricoles, combles accessibles, fissures de murs

RÉGIME ALIMENTAIRE : **insectivore** (moustiques, papillons, coléoptères...)

COMMENT NOUS AIDENT-ELLES ?

Une pipistrelle peut capturer jusqu'à **600 moustiques par heure** et dévorer **3 000 insectes en une nuit !**

COMMENT LES AIDER ?

- Préserver/restaurer les haies, les arbres à cavités, rendre accessible les combles
- Limiter les insecticides pour préserver sa nourriture
- Poser des gîtes pour augmenter l'offre en relais de chasse



Une autre vie s'invente ici

NICHOIRS & GÎTES

MODÈLES, CONSEILS DE POSE ET D'ENTRETIEN

EXEMPLES D'ESPÈCES CONCERNÉES



Mésange charbonnière



Hirondelle rustique



Pipistrelle commune



Noctule commune



La pose de nichoirs et de gîtes reste une **proposition temporaire** permettant à la faune sauvage de s'établir à proximité des cultures.

Il est intéressant de s'inscrire petit à petit dans une réflexion globale à l'échelle du paysage. Préservation ou plantation de **haies**, conservation des **ripisylves**, maintien des **arbres sénescents ou morts** (pourvoyeurs de cavités naturelles) et des **ronciers**, multiplication des **tas de bois, de pierres**, maintien ou création de milieux humides tels que les **mares**, gestion extensive des **bandes enherbées...** sont autant de pistes d'action sur la ferme.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



FABRIQUER UN NICHOIR À OISEAUX EN BOIS



MATÉRIEL

- Bois brut non raboté, non peint, 18 mm d'épaisseur

INSTRUCTIONS

- Assembler le nichoir selon le schéma ci-contre
- Badigeonner l'extérieur d'huile de lin pour protéger le bois

VERSION PVC

MATÉRIEL

- 1 tube PVC Ø 12 cm – H : 25 cm
- Fond : 1 bouchon vissable PVC ou bois Ø 12 cm
- Couvercle (doit pouvoir être ouvert) : 1 plaque en bois plus grande que le tube ou 1 bouchon vissable Ø 12 cm

INSTRUCTIONS

- Trouer le tube à 15 cm du fond, Ø 28–32 mm
- **Griffer** l'intérieur du tube pour permettre la sortie du nichoir
- Emboîter / visser fond et couvercle au tube

POSE

où ? Sur un tronc ou une branche d'arbre dans le verger (non traité) ou en bordure de parcelle, dans une haie
DENSITÉ : max 10 nichoirs/ha, espacés de 20 à 30 m

COMMENT ? Penché vers l'avant pour éviter la pénétration d'eau, à 1,5–4 m de hauteur, trou d'envol orienté contre les vents dominants (est/sud-est)
Ne rien mettre dans le nichoir !

ENTRETIEN

- Évacuer le nid précédent
- Nettoyer
- Brosser intérieur et extérieur

DÉPLACEMENT

Un nichoir non occupé durant 3 années consécutives peut être déplacé pendant l'hiver.

PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	HIVER
			Pose
Période de reproduction Ne pas visiter !			Utilisation comme abri pour la nuit
		Entretien	
			Déplacement

FABRIQUER UN GÎTE À CHAUVES-SOURIS EN BOIS



MATÉRIEL

- Bois brut non raboté, non peint, 18 mm d'épaisseur
- 3 planches :
 - Avant : 35 × 30 cm
 - Arrière : 50 × 30 cm, rainurée
 - Toit : 35 × 10 cm
- 2 baguettes pour les côtés : 35 cm de long, 2–3 cm d'épaisseur

INSTRUCTIONS

- Assembler le gîte selon le schéma ci-contre
- Badigeonner l'extérieur d'huile de lin pour protéger le bois

POSE

où ? Contre un mur ou dans un arbre ou poteau dans le verger (non traité), à proximité d'une haie ou en bordure de parcelle. Éviter les arbres trop isolés.
DENSITÉ : aucune limite

COMMENT ? En grappe de 3 à 5 gîtes, à 3–6 m de hauteur, en variant les expositions, à proximité d'un point d'eau. Dégager l'accès au bas des gîtes.

ENTRETIEN

- Réparer ou changer les gîtes cassés
- Noter l'utilisation du gîte

DÉPLACEMENT

Un gîte non occupé durant 3 années consécutives peut être déplacé pendant l'hiver.

PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE	HIVER
Pose			
Relai de chasse dès la sortie de l'hiver et jusqu'à la période d'accouplement en automne			
			Entretien
			Déplacement